

LE PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE

PEDT



LE PROJET ÉDUCATIF DE LA VILLE DES ULIS

À L'ORIGINE...

L'histoire du Projet Educatif De Territoire de la ville remonte à 2014. Le 24 octobre 2014 le Conseil municipal adoptait son premier PEDT pour une durée de trois ans. La politique éducative avait déjà été formalisée dans le Contrat Educatif Local en 2002. Le 24 novembre 2017, le conseil municipal de la ville, après une année d'évaluation, approuve son nouveau PEDT 2017-2020. Fruit d'une réflexion continue, enrichie, il était donc naturel que ce PEDT soit le reflet de cette histoire éducative concrète et ambitieuse et qu'il offre aux Ulissiens une ligne de conduite claire et exigeante.

LE PEDT, UN ENGAGEMENT ÉCRIT ENTRE...

- **la commune,**
- **la Caisse d'Allocations Familiales,**
- **le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale,**

LE PEDT, UNE RÉFLEXION PARTAGÉE POUR...

Organiser des activités périscolaires prolongeant et complétant le service public d'éducation dans une recherche double de cohérence entre :

- les différents temps de l'enfant : scolaire, péri et extrascolaire ;
- les actions des différents partenaires éducatifs, qui, aux côtés des parents, recherchent en commun le développement et le bien-être de l'enfant pour favoriser sa réussite éducative et son épanouissement.

LE PEDT, UNE ÉLABORATION CONTINUE AVEC...

Petite enfance, Direction de l'éducation, Jeunesse, Sports, Culture, Cohésion Sociale, tous concernés, tous impliqués !

Le PEDT est un outil au service de la collectivité et des services municipaux. S'en saisir ensemble, c'est objectiver la politique éducative défendue par le Maire et les élus. Avancer ensemble, c'est garantir une visibilité sur nos actions et en assurer la cohérence aux côtés de nos partenaires : **parents, associations, Éducation Nationale, institutions...**

Le PEDT 2017-2020 s'inscrit dans la continuité de cette ligne de conduite éducative et dans cette co-construction. Les six intentions éducatives retenues dans le PEDT constituent un socle solide. Ces intentions ont été réaffirmées et élargies par l'équipe Municipale :

- > **S'impliquer dans l'épanouissement de l'enfant en l'accompagnant dans sa réussite scolaire, son accès à la culture et aux sports ;**
- > **Accompagner les parents dans leur rôle privilégié d'éducateur premier ;**
- > **Favoriser l'accès de l'enfant aux nouvelles technologies, aux activités scientifiques et au développement durable ;**
- > **Sensibiliser l'enfant à la solidarité intergénérationnelle, sociale et culturelle ;**

➤ **Familiariser l'enfant et le jeune à la citoyenneté et aux valeurs de la République ;**

➤ **Promouvoir des actions de prévention sur la santé et les addictions (alimentaire, écrans...) à destination des enfants et des jeunes .**

➤ **INTENTION ÉDUCATIVE 1**

S'impliquer dans l'épanouissement de l'enfant en l'accompagnant dans sa réussite scolaire, son accès à la culture et aux sports

Concernant l'accès à la culture :

Face aux inégalités d'accès à la culture, l'enjeu principal est de pouvoir donner la chance à chaque enfant ulissien de pratiquer des activités culturelles et artistiques. L'objectif visé par le PEDT est donc de contribuer à son épanouissement et à son développement personnel, de renforcer son ouverture d'esprit et son sens du respect. Le contexte social de la ville nécessite de partager et de diffuser la culture, à plus forte raison en quartier sensible et auprès des enfants et adolescents qui en sont très éloignés.

L'enjeu principal consiste en l'élaboration pour chaque élève d'un parcours artistique adapté en fonction de l'âge grâce à l'intervention de professionnels et relais de terrain. La notion de passerelle entre les différents établissements (crèche/maternelle, maternelle/élémentaire, élémentaire/collège, collège/lycée) prend ici toute son importance. Elle renvoie à l'acquisition de valeurs communes, à la construction de sens : il s'agit alors de considérer la culture comme un facteur essentiel d'éducation tout au long de

la vie, en y associant les parents autant que possible.

Concernant le domaine du sport :

La commune propose des activités pour chaque tranche d'âge de la population, et en particulier les actions phares suivantes :

Le Centre d'Initiation Sportive et l'Ecole de Natation Municipale proposent des activités sportives pour 287 enfants âgés de 3 à 11 ans. Ces deux entités (qui fusionneront en 2017-2018) permettent d'éduquer par le sport en plus d'apprendre à pratiquer des activités physiques et sportives.

Des actions sportives à vocation santé existent également. En effet, la direction propose un créneau de gymnase en direction de jeunes de 9 à 11 ans en surpoids pratiquant peu ou pas d'APS et désireux de reprendre une activité. Les jeunes, après une consultation avec la diététicienne et suivant leur volonté, sont orientés sur ces créneaux et pratiquent à leur rythme une activité sportive adaptée et encadrée par un éducateur sportif. Un créneau de renforcement musculaire, de remise en forme et de cardio-training existe pour les 16-25 ans afin de se projeter sur une vie réglée et active.

La ville se montre sensible aux enjeux du handicap, elle s'est engagée aux côtés de la Fédération Française Handisport dans l'accueil du championnat de France de tir à l'arc.

L'offre scolaire est satisfaisante : elle atteint 2 à 3h par semaine en élémentaire et 45 minutes en maternelle. L'objectif est de permettre le développement de l'élève dans les domaines physique, intellectuel et affectif. En effet, la motricité, la découverte de nouvelles activités, la dépense physique

permettent de donner confiance à chacun et de viser un objectif plus général lié à la santé et au bien-être. C'est aussi l'occasion de confronter les enfants à un environnement, à autrui, à des règles, à des matériels et des pratiques. L'acquisition de compétences particulières (équilibre, vitesse, endurance, précision, esprit collaboratif) est aussi propice à leur épanouissement.

➤ **INTENTION ÉDUCATIVE 2**
Accompagner les parents dans leur rôle privilégié d'éducateur premier

La parentalité est un enjeu essentiel de la ville des Ulis. En effet, il n'est pas envisageable pour la collectivité de construire une politique éducative sans y associer au maximum les parents. La réussite éducative se conçoit comme un travail partenarial autour de l'enfant et du jeune entre les personnels et structures de l'Éducation Nationale, des services de la ville, des associations locales, des partenaires institutionnels, et surtout avec les parents. Aux Ulis, ce travail commun est d'autant plus nécessaire que certaines familles éprouvent des difficultés sociales, beaucoup sont monoparentales. Le soutien des partenaires éducatifs de la ville est alors nécessaire pour permettre la réussite des élèves. De nombreuses associations et structures municipales soutiennent les parents dans ce sens.

➤ **INTENTION ÉDUCATIVE 3**
Favoriser l'accès de l'enfant aux nouvelles technologies ; aux activités scientifiques et au développement durable

La fracture numérique reste une réalité face à laquelle la municipalité se montre attentive et sensible. L'accès aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) fait partie intégrante de notre société, de son organisation et de sa compréhension. Les apprentissages, l'ouverture d'esprit et un meilleur accès à l'information sont autant d'atouts et de facteurs d'inclusion.

Il est donc essentiel que la jeunesse ulissienne puisse accéder à ces ressources numériques pour prétendre à une bonne intégration sociale et aux exigences d'une société en attente de compétences minimales et de savoirs numériques.

La contribution municipale à atteindre un degré d'« intégration numérique » s'inscrit en réponse à ces enjeux d'avenir sociétaux et individuels.

La rapidité de l'évolution technologique, elle-même génératrice d'inégalités et de « retards croissants » rend cette réponse d'autant plus importante.

La réflexion doit être poursuivie par la collectivité pour dégager des actions efficaces en matière de transmission de savoirs techniques et numériques. A ce titre, la municipalité déploie depuis 2016, une stratégie d'équipement et de mise en réseau des établissements scolaires à travers un plan pluri annuel d'équipement défini en concertation avec l'inspecteur de l'Éducation Nationale et les Directeurs d'établissements. Une attention particulière au développement

des compétences génériques et des savoirs socioculturels est donc une condition pour que la formation continue aux TIC puisse déployer des effets durables, non seulement en matière de capacité d'adaptation aux innovations technologiques, mais plus largement dans la compréhension des enjeux qu'ils soient locaux, nationaux et mondiaux, critiques ou non. L'adoption d'un véritable schéma directeur entre les écoles et la ville s'avère nécessaire pour étudier les modalités de mise en œuvre et un financement croisé.

Dans le même état d'esprit, sciences et environnement ne font qu'un et répondent au principe de l'acquisition de savoirs génériques. La notion de développement durable entre pleinement dans le champ des connaissances sociétales et contient de véritables enjeux d'avenir. C'est pourquoi il est apparu essentiel de l'intégrer à ce PEDT et d'en faire un axe de sensibilisation des enfants et des jeunes. C'est aux Ulis que le premier FestiSciences a été inauguré par l'association Planète Sciences, région Île-de-France ?

L'appropriation d'une culture scientifique et environnementale constitue une condition sine qua non à l'adoption d'une conduite adaptée sur le plan individuel. Inscrire ces notions dans le PEDT permet de ne pas limiter les sciences et l'environnement à quelques actions isolées et propres à l'un ou l'autre des domaines mais à faire de ce volet une perspective d'ensemble articulant nécessairement et explicitement ses « objectifs », économiques, écologiques, sociaux et culturels. Le PEDT doit donc guider l'ensemble des acteurs vers des actions en faveur d'un « savoir cohérent » qui rend visible ces interdépendances.

> INTENTION ÉDUCATIVE 4

Sensibiliser l'enfant à la solidarité intergénérationnelle, sociale et culturelle

La solidarité est une thématique importante sur le territoire des Ulis. Même si la commune est l'une des plus jeunes du département, le développement de la solidarité intergénérationnelle apparaît comme un objectif largement partagé. En effet, si les jeunes ont besoin de leurs aînés pour se construire, les anciens ont besoin des jeunes pour rester dans le temps présent, pour percevoir le monde actuel en observant les comportements.

Apprendre aux générations à se connaître, c'est développer le respect, le sentiment d'appartenance d'une population sur un territoire, c'est donc travailler au mieux vivre ensemble.

La construction et le maintien de telles relations favorisent les liens sociaux en consolidant le travail de mémoire : chacun a un rôle à jouer et les échanges entre générations sont particulièrement riches. La solidarité aux Ulis, sociale et culturelle, doit être développée comme un lien quasi fraternel au sein de sa population.

Développer cette solidarité, c'est se donner les moyens de réduire les inégalités ou obstacles du territoire.

Les conditions socioéconomiques engendrent des inégalités, mais renforcer et développer les solidarités, c'est permettre à la population ulissienne et, notamment aux plus jeunes, de développer leur autonomie dans un processus collectif.

➤ INTENTION ÉDUCATIVE 5

Familiariser l'enfant et le jeune à la citoyenneté et aux valeurs de la République

La politique de prévention de la délinquance promue par la commune des Ulis s'articule autour d'une démarche de prévention destinée au plus grand nombre, et d'une approche plus individualisée, à destination des publics à risques ou ayant déjà manifesté des comportements délinquants.

La prévention primaire s'enracine dans la politique éducative et le PEDT. Elle s'appuie tout particulièrement sur l'éducation à la citoyenneté, la transmission et l'acquisition des repères, des règles et des limites qui permettent la vie en société.

L'éducation à la citoyenneté constitue un axe transversal du PEDT qui a vocation à être porté dans toutes les actions et projets mis en œuvre.

Elle s'incarne aussi dans des actions spécifiques, co-portées par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et les opérateurs éducatifs, au travers notamment d'ateliers d'éveil aux droits à destination des élèves de primaire et du déploiement dans le temps scolaire et périscolaire des expositions « moi jeune citoyen » et « 13-18, questions de justice », que la ville a acquises auprès de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Plus globalement, la collectivité engage ses structures à participer à la transmission des valeurs de la République.

Transmettre, c'est permettre une réelle appropriation, et cela passe par des actions

plus coopératives, plus décloisonnées, d'apprendre aux enfants à débattre et argumenter, autant d'ingrédients indispensables à la démocratie moderne.

La formation à la liberté, à l'égalité et à la fraternité ne peut pas seulement se décréter pour qu'elles soient assimilées par les enfants. Il sera indispensable que l'ensemble des acteurs éducatifs créent les médiations éducatives adaptées et innovantes. Un travail est engagé en ce sens avec les collègues et les lycées notamment.

La volonté est donc, au travers des valeurs de la République, de considérer l'enfant en tant que futur citoyen accompli et par conséquent contributeur du vivre ensemble.

Cette volonté du vivre ensemble devra par conséquent, sensibiliser l'enfant au goût pour la recherche, la rigueur, la persévérance et le goût de l'effort, la capacité de jugement autonome, l'esprit d'initiative, la bienveillance, le respect, l'engagement, l'implication, la créativité pour donner du sens à ce « vivre ensemble ».

➤ INTENTION ÉDUCATIVE 6

Promouvoir des actions de prévention sur la santé et les addictions (alimentaire, écrans...) à destination des enfants et des jeunes

L'enjeu principal de la politique d'accès à la santé menée dans la ville est de donner à l'ensemble de la population un large accès à l'information et aux soins nécessaires, afin de prévenir, de dépister au plus tôt et de remédier au mieux, aux difficultés de santé pouvant surgir au stade de l'enfance et l'adolescence.

L'intention est d'enrayer les conséquences d'un manque d'hygiène de vie sur la réussite éducative et scolaire. L'enjeu avec le public de 0 à 18 ans consiste à prévenir et à déceler au plus tôt les problématiques de santé et à assurer un suivi tout long de la scolarité. Les familles, notamment les plus en difficulté, n'ont parfois pas d'accès à l'information et aux solutions préconisées par les professionnels concernant les soucis de santé de leurs enfants. Cela nécessite de mener des actions particulières auprès des parents.

En effet, ils représentent le maillon essentiel de la réussite des enfants : il est donc essentiel de valoriser au mieux leur rôle, de les associer aux actions, de leur donner un accès large et permanent à l'information, et de les accompagner à plus ou moins long terme en cas de difficulté, sans pour autant les délester de leur responsabilité de parents et de leur nécessaire engagement avec les professionnels du territoire dans la résolution des problématiques vécues. Cette approche concrète se traduit notamment à travers des ateliers nutritionnels, de cuisine, des actions conduites sur la parentalité et le volet médical.

L'ÉVALUATION DU PEDT

La municipalité entend apporter à travers son dispositif d'évaluation toutes les garanties qui l'amèneront à son but : améliorer les résultats scolaires et contribuer à l'épanouissement des enfants.

L'ÉVALUATION, DANS TOUTE DÉMARCHE DE PROJET, EST UN ENJEU MAJEUR POUR :

- Mesurer l'impact du PEDT en termes de réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes.
- Piloter le projet et, au regard des résultats constatés, procéder aux ajustements qui s'imposent.

Pour y parvenir : durant les 3 années à venir, deux instances évalueront et guideront les actions conduites et à venir.

En interne : les comités techniques représentés par chacun des services municipaux impliqués.

En externe : les comités de coopération éducative avec les partenaires, L'Education Nationale et les parents.

Ce comité a été créé par délibération en début de mandat. Cette délibération répond à un triple objectif :

- Viser l'excellence,
- Assurer une évaluation continue,
- Garantir l'évolution du PEDT avec les partenaires de la communauté éducative, les parents et les bailleurs de fonds.

« L'équipe de la majorité municipale a fait de la réussite éducative l'une de ses priorités, en oeuvrant chaque jour aux côtés de l'ensemble des acteurs engagés activement pour la réussite des enfants et des jeunes Ulissiens. »

Françoise MARHUENDA

Maire des Ulis

Présidente de la Caisse des écoles.
Vice-présidente de la Communauté Paris-Saclay
Vice-présidente du Département de l'Essonne

RENSEIGNEMENTS

Ségolène BONNAIRE
*Coordinatrice du Projet de
Réussite Éducative.
En charge du PEDT*

☎ 01 69 86 19 15

✉ SBonnaire@lesulis.fr

